

CEREMONIES

PROGRAMME DE LA CEREMONIE DE LA PIERRE D'HAUDROY



104^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE ET DE L'ARMISTICE DE 1918

Le Président et les Membres du **COMITE DU SOUVENIR**
et de l'**ARMISTICE** de 1918,

Monsieur Le Maire de La Flamengrie,
Monsieur Le Maire de La Capelle,



vous prie de bien vouloir honorer de votre présence à la Cérémonie
Commemorative du 104^{ème} Anniversaire de l'Armistice qui aura lieu à la
PIERRE D'HAUDROY, le **dimanche 6 novembre 2022 à 15h30**,
sous la Présidence de Monsieur Le Préfet de l'Aisne,
en présence de :
Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Aisne
et du Délégué Militaire Départemental
avec la participation de l'Harmonie de la Capelle.

PROGRAMME

9h00 : Rassemblement et visite de la Villa PASQUES.

9h30 : Défilé vers l'église avec l'Harmonie de La Capelle et les Porte-Drapeaux.

10h00 : En l'église de La Capelle, service religieux à la mémoire des membres du Comité et de tous les morts pour la France, célébré par le Prêtre de la Paroisse. L'Homélie sera dite par le Père SERVAIS, ancien Aumônier Militaire du Camp de Sissonne.

11h00 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de La Capelle.

11h30 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de La Flamengrie.
Réception par la Municipalité de La Flamengrie.
Favoriser le co-voiturage pour les port-drapeaux

12h30 : Déjeuner à l'annexe du restaurant «Le Grand Cerf» à La Capelle.

14h30 : Départ du bus pour la PIERRE d'HAUDROY.

De 15h00 à 15h15 : Mise en place des participants.

15h30 :

**Commémoration du 104^{ème} Anniversaire
de l'Armistice à la PIERRE d'HAUDROY**

- Accueil des Personnalités Civiles et Militaires
- Rappel historique par des enfants de La Capelle
- Allocutions des Autorités Civiles
- Sonnerie du «Cessez-Le-Feu»
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux Morts
- Hymne National ; «La Marseillaise»
- Haie d'Honneur
- Défilé

À l'issue de la Cérémonie, un Vin d'Honneur sera offert par la Municipalité de La Capelle, à la Salle des Expositions.

PROGRAMME DE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

9h45 : Départ des Sociétés et Invités devant la mairie ou Rassemblement des Sociétés et invités devant le parvis de l'église Sainte Grimonie.

10h00 : Cérémonie religieuse

11h00 : A l'issue de la Cérémonie religieuse : rassemblement des enfants des écoles devant le Monument aux morts.

Monument

- Lecture du Message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre
- Mot du Président de l'Union Nationale des Combattants de La Capelle
- Appel des Morts
- Dépôt de Gerbe
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Exécution de « La Marseillaise » par l'Harmonie accompagnée au chant par les élèves du Collège Pierre Sellier



Cimetière

- Hommage aux soldats : dépôt de fleurs sur les Tombes « Interalliées et Anciens Combattants » par les enfants des écoles
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Exécution d'une œuvre par l'Harmonie

Salle des expositions

- Exécution d'un pas redoublé par l'Harmonie de LA CAPELLE
- Lecture de témoignages de combattants par les enfants des écoles
- Mot de Monsieur Johann WERY, Maire de LA CAPELLE
- Exécution d'un pas redoublé par l'Harmonie de LA CAPELLE
- Apéritif d'Honneur et distribution de brioches aux enfants assistant à la Cérémonie



AUTOMNE

Chères Capelloises, Chers Capellois,

Alors que ce début d'automne s'annonce encore une fois difficile avec notamment les pénuries de carburant et la nécessité de réaliser des économies d'énergie, la commune s'engage !

Dès le mois d'avril, le Conseil Municipal avait voté le remplacement des lampes à sodium par des leds. D'ici le début de l'hiver, une première tranche sera réalisée. Au-delà d'un engagement environnemental, ce changement d'éclairage, effectué en partenariat avec l'USEDA, permettra de diviser les dépenses d'éclairage public par 3, en adaptant un abaissement de luminosité de 22h à 6h. L'éclairage nocturne sera donc maintenu sur l'ensemble de la commune afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité tout en limitant l'impact financier.

Mais avant tout, je souhaite mettre à l'honneur la solidarité et la convivialité qui font la force de notre commune.

En effet, dans le cadre d'octobre rose, la commune s'est engagée en faveur de la lutte contre le cancer du sein en proposant une pièce de théâtre dont l'intégralité des recettes sera versée au profit de la recherche.

La lecture de ce nouveau numéro vous permettra d'apprécier l'ensemble des actions menées par les élus et les bénévoles, qui œuvrent pour notre, votre territoire.

A toutes et à tous, un grand merci pour votre participation et implication dans la vie communale !

Je vous souhaite une bonne lecture.

Johann WERY

Maire de La Capelle
Vice-président de la Communauté de
Communes de la Thiérache du Centre
en charge de la mutualisation et de la
communication

Johann Wery

INFOS - CONTACT

MAIRIE DE LA CAPELLE
34 rue du Général de Gaulle 02260 LA CAPELLE
03 23 97 52 00 - mairie@villedelacapelle.fr - www.lacapelle02.fr

Ville de La Capelle

Directeur de publication :
Johann Wery
Conception Réalisation :
Commission Communication
Images : Freepik
Crédit photos : Mairie
I.P.N.S / 900 exemplaires
Impression encre végétale

OCTOBRE
2022



INFOS COMMUNE



Retour en images sur les journées du patrimoine et l'exposition



Les élus lors de l'inauguration du 24 septembre 2022



L'exposition de Cyprien LEJEUNE reste visible jusqu'au 6 novembre à la Villa Pasques.



La randonnée de la Villa Pasques à la Pierre d'Haudroy commentée par Nicolas QUEDE.

Fermeture du lavoir, rue de la Fontaine

Par mesure de sécurité, le lavoir est provisoirement fermé au public.



Civisme collecte de verres

Nous vous remercions d'être vigilants et de faire preuve de civisme en ne faisant aucun dépôt au sol, les collectes seront plus rapides et plus efficaces s'il n'y a qu'à lever les conteneurs..

Une ville propre est l'affaire de tous.

Rappel : permanences en mairie

- **Conciliateur de justice**

Le mardi sur RDV en mairie
francis.chauderlier@conciliateurdejustice.fr

- **Conseillers Départementaux**

Les mercredis de 18h à 19h

- **Séance de Vaccination**

le 1er mardi de chaque mois de 10h30 à 12h
INFO : le 6 décembre : vaccination anti-grippe

- **Mission Locale**

Les mercredis tous les 15 jours semaines paires sur RDV

- **OPAH / RU**

Le 3ème mardi de chaque mois de 9h30 à 11h

- **Assistante sociale**

Le lundi sur RDV de 14h à 16h30

Pièce de théâtre



Dans le cadre de l'opération "Octobre Rose", la représentation de la pièce Célimène et le Cardinal a connu un vif succès le vendredi 7 octobre. 185€ ont été récoltés à cette occasion et seront reversés à la ligue contre le cancer.

Eco pâturage



Nouvelle édition de l'éco pâturage avec la journée spéciale du 9 octobre où randonnée, repas et bonne ambiance furent appréciés par les participants.



Manon des Bergères de l'Aisne s'est qualifiée pour les championnats du monde de conduite de chiens de troupeau spécialisé Border. Elle participera au concours qui aura lieu en Irlande en septembre 2023



ANIMATIONS

Atelier de Noël solidaire

A la Médiathèque



Marché de Noël des 17 et 18 décembre

A la Halle Michel Flandre



Des structures gonflables et des parcours sportifs

Du jeudi 27 octobre au vendredi 4 novembre

La société Gonflab-Loisirs va installer des structures gonflables dans toute la halle Michel Flandre du vendredi 28 octobre au jeudi 3 novembre. Une moitié de la salle sera dédiée aux enfants de 3 à 10 ans et l'autre moitié aux plus âgés (jusque 16 ans) puisqu'il s'agira de parcours sportifs.

Ce projet est porté par les associations qui assureront la petite restauration et goûters.

Entrée : 8€ donnant l'accès à toutes les structures (gratuit pour les accompagnants)
Horaires : de 10h00 à 18h00



AFFAIRES SOCIALES

C.C.A.S.
salle du jardin à la maison des associations, entrée par le parc
03 23 97 86 52



• **Banque Alimentaire** - les jeudis 20 octobre, 3 et 17 novembre de 13h30 à 17h30-18h00.

• **Permanences** - les jeudis 27 octobre, 10 et 24 novembre de 15h00 à 17h00.

